

**Avis n° 2012/01- 02 relatif  
à l'habilitation de l'Université Lille 1 - Ecole  
polytechnique universitaire de Lille (EPU Polytech  
Lille)  
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

Objet :

E : nouvelle voie d'accès à une formation habilitée

- Vu la demande présentée par l'Université Lille 1 - École polytechnique universitaire de Lille (EPU Polytech Lille)
- Vu le rapport établi par Sylvie Chevalet (rapporteur principal), Patrick Gerlier (membre de la CTI) et présenté lors de la séance plénière des 10 et 11 janvier 2012

**La Commission des Titres d'ingénieur a adopté le présent avis :**

L'université Lille I est une université pluridisciplinaire à dominante scientifique comptant 18000 étudiants et 1500 enseignants, et regroupant 39 laboratoires (2/3 d'UMR associées au CNRS). Elle est membre fondateur du PRES « Université Lille Nord de France » qui réunit toutes les universités de la région ainsi que l'École des Mines de Douai et l'École Centrale de Lille.

L'école polytechnique universitaire de Lille (Polytech Lille) a un statut de composante interne d'un EPCSCP (Art. L. 713-9) depuis 2002.

Elle propose 8 spécialités : agroalimentaire, génie civil (statuts étudiants et apprentis), génie informatique et statistique, informatique microélectronique automatique, instrumentation scientifique, matériaux, mécanique, production(en formation continue à Lille et en apprentissage à Calais).

L'objet de la demande de l'établissement est l'ouverture à l'apprentissage de la spécialité Génie informatique et statistique, actuellement habilitée en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue.

## **1/ Formation**

La spécialité Génie informatique et statistique vise à former des ingénieurs polyvalents du traitement de l'information, sous ses aspects statistique et informatique. En raison du caractère essentiellement transversal de l'informatique et des statistiques, ces ingénieurs ont la capacité de pouvoir exploiter des compétences multiples dans un large panel de secteur d'activités :

- △ maîtriser les grands systèmes d'information, les bases de données et architectures logicielles, les systèmes informatiques et les réseaux, le développement des services sur les réseaux, le génie logiciel.
- △ maîtriser les mathématiques appliquées et techniques quantitatives en particulier en statistiques, analyse de données, modélisation et simulation de processus, mathématiques financières, prévision, scoring.
- △ détenir une bonne connaissance des domaines d'application principalement en économie et gestion des entreprises, aide à la décision, finance et ingénierie financière, marketing.

L'École propose actuellement la formation par la voie étudiante et la formation continue ; son habilitation a été renouvelée pour 6 ans suite à l'audit périodique en 2009.

Dès sa 2<sup>ème</sup> année d'existence, l'objectif de recrutement de 48 étudiants a été atteint. L'École, qui propose 2 autres formations par la voie de l'apprentissage, souhaite répondre à la demande des entreprises du domaine des systèmes d'information, du conseil ou encore de la distribution.

## **2/ Synthèse de l'évaluation**

La CTI remarque que le dossier écrit était peu explicite sur la pédagogie spécifique à mettre en œuvre pour l'apprentissage et sur les modalités financières ; l'audit a permis de préciser ces points.

La CTI a noté les **points forts** de la formation :

- △ la volonté forte de l'équipe de direction de l'École de développer les formations en apprentissage et l'implication de l'équipe des enseignants affectés au projet ;
- △ l'implication très forte des partenaires professionnels ;
- △ les engagements de tous les partenaires, y compris la région ;
- △ l'expérience de l'école dans l'apprentissage ;
- △ un CFA ayant une grande expérience de la formation en apprentissage au niveau ingénieur ;
- △ un secteur d'emploi porteur.

Et ses **points faibles** :

- △ un socle scientifique de base insuffisant ;
- △ un nombre insuffisant d'ECTS affectés à la période en entreprise ;
- △ une description insuffisante des compétences à acquérir en entreprise ;
- △ une approche apprentissage perçue de façon hétérogène par les enseignants ;
- △ un recrutement qui risque d'être difficile (concurrence avec la voie sous statut d'étudiant).

En conséquence, la CTI **émet un avis favorable** à l'habilitation de l'École polytechnique universitaire Lille (Polytech Lille) **pour une durée de 4 ans** à compter de la rentrée 2012, à délivrer le titre suivant :

- Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'Université Lille-I, spécialité *Génie informatique et statistique*, en formation initiale sous statut d'apprenti.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- ⤴ revoir le socle scientifique de la formation (toutes voies d'accès confondues) ;
- ⤴ mieux définir les compétences acquises en entreprise et revaloriser les ECTS qui leur sont affectés ;
- ⤴ organiser la synergie entre les formations en apprentissage de l'école ;
- ⤴ mieux former les tuteurs pédagogiques à la pédagogie de l'apprentissage ;
- ⤴ être très vigilant sur le recrutement des différentes voies de la spécialité.

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, les 10 et 11 janvier 2012

Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 15 février 2012

Le président



Bernard REMAUD